



# ADEPT



**ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES BIENS PATRIMONIAUX FRANÇAIS EN TUNISIE**

55 rue Perronet 92200 NEUILLY SUR SEINE

site Internet : <http://www.adept-tunisie.com>

mail : [asadept89t@adept-tunisie.com](mailto:asadept89t@adept-tunisie.com)

---

## REPORT DE L'AGO DU 3 AVRIL 2020

L'épidémie de coronavirus poursuit sa progression inquiétante un peu partout dans le monde. Toute l'Europe prend des mesures sanitaires exceptionnelles et la France qui compte désormais 19 morts, suivant les déclarations du Ministre de la santé, prend de nouvelles mesures sanitaires et se prépare à passer au stade 3 de l'épidémie. Notre association compte beaucoup de personnes âgées. Ce sont les plus menacées. Dans ces conditions il est de ma responsabilité de Président, en accord avec Melle Roumeaux, de reporter notre Assemblée Générale à une autre date en attendant que le contexte sanitaire ne pose plus aucun problème et les réunions des 2 avril à Marseille et du 3 avril à Neuilly sont donc annulées. Nous fixerons de nouvelles dates dès que possible.

Nous essayons de suivre pour vous les difficultés rencontrées sur place et l'évolution de la situation en Tunisie car notre avenir y est bien sombre. Les réserves de devise ont fondu. Les quitus et les transferts sont aléatoires et sans cesse différés sinon annulés, nos avocats étant totalement abusés par des réponses souvent mensongères d'administrations incapables qui ne contrôlent plus rien car la Tunisie est financièrement et administrativement bloquée. Il est impossible d'obtenir quelque réciprocité que ce soit car nous sommes toujours considérés comme les anciens colonisateurs et nos biens sont toujours soumis à des lois d'exception.

Pourtant après 3/4 de siècle de Protectorat, le 20/03/56 c'est une Tunisie en bonne santé qui fête son indépendance. L'Etat français avait organisé la colonisation mais c'est le capitalisme français, avec ses capitaux productifs et ses ressortissants, qui avait mis le pays en valeur, avec l'aide de tous, certes, mais aussi des juifs, des italiens et des maltais, présents bien avant le protectorat et qui travaillaient durement. Mais les difficultés économiques de l'indépendance vont s'accumuler avec le socialiste Ben Salah qui nationalise les terres, impose un plan quinquennal et des réformes de type soviétique qui vont marquer le début de la dégradation de l'économie. La collectivisation autoritaire ira jusqu'à faire des morts. Le 8/08/70 Ben Salah est limogé et une apparente libéralisation s'installe dont Michel Ayari, dans le Point Afrique, analyse que ce respect relatif des libertés publiques n'est que la conséquence de la faiblesse de l'État dans une forme de démocratie négative par défaut, personne ne pouvant faire autre chose car en Tunisie la démocratie n'est pas analysée comme un principe supérieur commun, mais comme une simple utilité pour la croissance économique et la justice sociale.

Le troublant succès dès les premières élections du parti islamiste Ennahdha rappelle que le printemps tunisien contenait une part importante de regrets islamiques venus du plus profond des temps et si la parenthèse politique semble pour l'instant s'être refermée n'oublions pas qu'elle est encore vivante dans bien des esprits.

Actuellement aucune force politique n'a de véritable programme, une vraie stratégie, une vision d'avenir et la chaîne de commandement est rompue au sein d'une administration bloquée par le doute et la crainte.

L'absence de coopération interministérielle explique l'incapacité de la Tunisie à mettre en place les réformes structurelles nécessaires exigées par le FMI et les bailleurs de fonds. Dans les faits l'Etat tunisien a toujours conservé un régime de type socialisant semi-autoritaire fonctionnant par réseaux de favoritisme dans un système clientéliste corrompu qui écrase les capacités d'initiatives privées et mécontente un nombre croissant de citoyens qui subissent les décisions de l'État comme de l'arbitraire et n'ayant rien gagné dans cette transition sont prêts à revenir à un régime dur. avec ce fantasme d'État fort et bienfaiteur qui pousse les population excédées à choisir un régime dictatorial dont elles sont les premières victimes. Même la démocratie d'utilité a perdu du poids parmi les élites ainsi que dans les couches supérieures de la population et tous les effets négatifs d'une économie en panne, le chômage, les bas salaires, l'inflation et la vie de plus en plus chère, se font très durement sentir.

Depuis l'échec d'Habib Jemli du parti islamiste majoritaire Ennahdha à obtenir la confiance de l'Assemblée pour son projet de gouvernement, et celui de Elyes Fakhfakh rejeté presque immédiatement par Abdelkarim Harouni président du conseil consultatif d'Ennahdha, la Tunisie est prise dans un maelström politico-économique alors que ses principaux bailleurs de fond ne dissimulent pas leur impatience face aux engagements non tenus par les gouvernements successifs que ne compensent pas, et de loin, les chiffres du tourisme qui repart progressivement.

A Tunis, le 6 mars 2020, deux tunisois se sont fait exploser tuant un policier et blessant cinq civils.

En France, les rapatriés sont volontairement totalement ignorés. Les 62 associations de Français rapatriés doivent désormais se contenter d'une invitation chaque 25 septembre à la cérémonie à l'Ecole Militaire d'hommages à l'engagement des anciens harkis et autres membres des formations supplétives ou assimilées qui ont servi la France de 1954 à 1962 et à leurs familles. Pour la France, nous n'existons plus Nous sommes bien loin des déclarations d'amitiés après la visite du Pt Chirac qui le 18/03/2004 annonçait. "La France entend apporter tout son soutien au rapprochement de la Tunisie avec l'Union européenne dans le cadre de la mise en oeuvre de l'accord d'association" A l'époque la France était le premier bailleur de fonds de la Tunisie. Jacques Chirac s'était réjoui du règlement du vieux contentieux sur les biens immobiliers des Français en Tunisie, et avait affirmé que l'accord intervenu à ce sujet "ouvre de nouvelles perspectives pour les relations économiques et commerciales franco-tunisiennes". Mais revenu d'une nouvelle négociation Pierre Mazeaud, Pt du Conseil Constitutionnel, avait qualifié ses interlocuteurs contestant leur accord de "retors".

Rien n'a vraiment changé et nous ne pouvons qu'espérer des jours meilleurs que les tunisiens sont tout à fait aptes à construire s'ils parviennent à se débarrasser des multiples lourdeurs qui les entravent.

Louis Badelon Président de l'ADEPT

